

## LES SÉNATEURS DU GROUPE CRC S'INVESTISSENT POUR LA DÉFENSE DU SECTEUR PUBLIC.

Le 22 janvier prochain, le Sénat examinera deux propositions de lois déposées par les élus du groupe communiste, républicain et citoyen (CRC) visant à renforcer le secteur public, aujourd'hui menacé. La première concerne l'instauration d'un moratoire sur les fermetures d'établissements de santé ou leur regroupement tandis que la seconde est relative à la nationalisation des concessionnaires d'autoroutes et à l'affectation des dividendes à l'agence de financement des infrastructures de transports.

En effet, dans un contexte de dérégulation, libérale les fermetures régulières d'établissements de santé ainsi que la privatisation massive des autoroutes sont le signe d'un désengagement croissant de l'État. Cette volonté de toujours privatiser les activités du secteur public ne répond en aucun cas aux attentes de nos concitoyens mais ne fait qu'accentuer les inégalités dans l'accès aux services. Le secteur public n'est pas l'ennemi de l'économie mais au contraire, l'outil indispensable de la solidarité et du développement du pays dans le respect de l'intérêt général.

Les sénatrices et sénateurs communistes défendront donc ces propositions au Parlement pour démontrer qu'une politique alternative de gauche est possible.

-----  
Contact presse  
Pauline Monfort  
Attachée de presse du groupe CRC, Sénat  
06.42.21.64.71  
01.42.34.25.99